Certificat d'aptitude professionnelle.

Numéro d'inventaire : 2007.02239
Auteur(s) : Patrick Huber
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Académie de Nancy-Metz
Date de création : 1983
Description : Feuille de papier fort, jaunie. et salie. Une rousseur. Cadre à motifs géométriques. Texte imprimé avec mentions dactylographiées. Timbre à l'encre. Paraphe.
Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 296 mm
Notes : Diplôme du certificat d'Aptitude Professionnelle de "Charpentier en charpente métallique", délivré le 20 juin 1983.
Mots-clés : Diplômes professionnels
Filière : Enseignement technique et professionnel
Niveau : Post-élémentaire
Nom du département : Moselle
Autres descriptions : Langue : Français
Lieux : Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Académie de NANCY-METZ
Département de la Moselle

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CHARPENTIER EN CHARPENTE METALLIQUE

Délivré à Monsieur HUBER Patrick
né le 15 Février 1965 *à* SARRALBE (Moselle)
conformément au Code de l'Enseignement technique, au Code du Travail, à la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'Enseignement technologique, à l'arrêté ministériel réglementant l'examen et à la délibération du jury en date du 20 JUIN 1983

Le Commissaire de la République,

Par délégation, l'Inspecteur d'Académie,
p.o. l'Attaché Principal d'Administration Universitaire
Chef de la 5e Division
M. BOICHOT

Signature de l'impétrant :

NOTA. — Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police du lieu de sa résidence.